

Animations dans la zone aménagée en agroforesterie (ferme découverte, parcours randonnée...)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du projet	10,0487 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse

Mantval
97123 Baillif
GUADELOUPE

Coordonnées géographiques¹ Long. 61° 43' 14" W Lat. 16° 03' 46" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

/

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est lié à la réalisation du projet en agroforesterie

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : Boisement d'espèces typiques de la forêt mésophile de la côte / Vent

Règlement applicable à la zone du projet : INC (partie basse) ND (partie haute)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Fiches techniques d'urbanisme jointes ou annexe : ND, INC

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mantval, 97123 BAILLIF
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BAILLIF
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : **Oui** **Non** **Lequel et à quelle distance ?**

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Flora : Eclaircissage du sous bois impact limité sur la flore grâce au maintien des espèces principales</i> <i>Faune : Impact limité sur l'orfèvre avec son habitat forestier préservé</i>
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Risques: cyclonique, sismique, glissement terrain</i>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Le paysage forestier est maintenu avec un éclaircissement du sous bois.</i>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet a déjà fait l'objet d'une notice d'impact, compte tenu de sa superficie réduite (inférieure à 25ha).

Par conséquent, l'étude d'impact ne s'avère pas nécessaire, d'autant que ce projet en agroforesterie a un impact limité sur l'environnement en respectant l'écosystème forestier présent.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Fiches techniques d'urbanisme Parallele A0 n°102 ND, INC

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature



Longitude : 61° 43' 14.8" W
Latitude : 16° 03' 46.7" N



Longitude :
Latitude :

61° 43' 16.5" W
16° 03' 41.5" N

NOTICE D'IMPACT

PROPRIETE DAMBAS AISENE LIEU-DIT « MONT-VAL »

97123 BAILLIF

environnementale

Le projet de construction d'une ferme d'élevage de porcs est soumis à l'avis de la Commission d'Impact Environnemental. Cette commission a pour mission de vérifier que les impacts du projet sur l'environnement sont acceptables. Le projet est situé sur une parcelle cadastrée n° 97123 BAILLIF, appartenant à M. Dambas Aisene.

Le terrain est actuellement en friche. Le projet consiste à construire une ferme d'élevage de porcs sur une surface de 20 hectares. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Impact Environnemental. Cette commission a pour mission de vérifier que les impacts du projet sur l'environnement sont acceptables.

Le terrain est actuellement en friche. Le projet consiste à construire une ferme d'élevage de porcs sur une surface de 20 hectares. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Impact Environnemental. Cette commission a pour mission de vérifier que les impacts du projet sur l'environnement sont acceptables.

environnementale

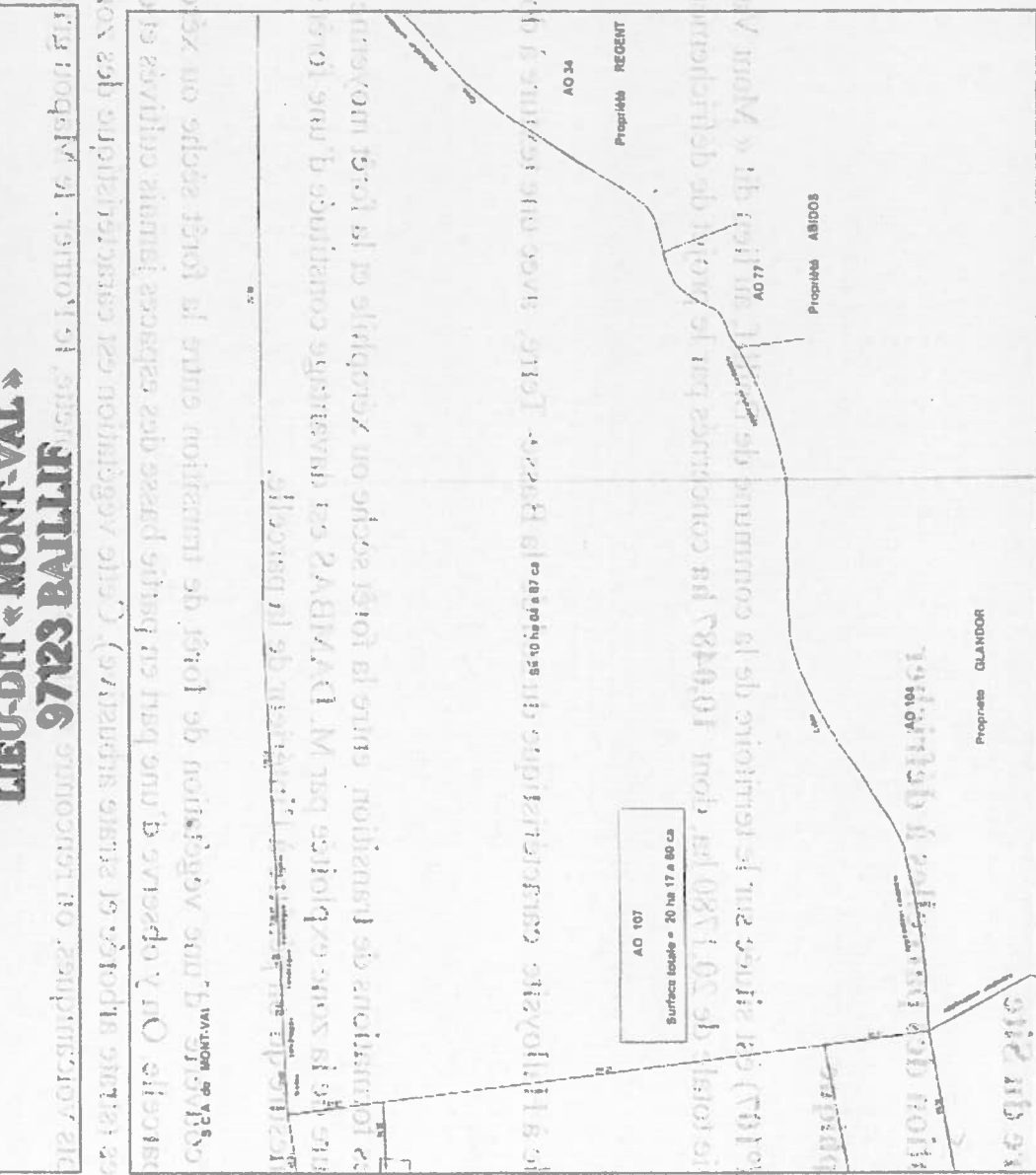
Le terrain est actuellement en friche. Le projet consiste à construire une ferme d'élevage de porcs sur une surface de 20 hectares. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Impact Environnemental. Cette commission a pour mission de vérifier que les impacts du projet sur l'environnement sont acceptables.

environnementale

Le terrain est actuellement en friche. Le projet consiste à construire une ferme d'élevage de porcs sur une surface de 20 hectares. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Impact Environnemental. Cette commission a pour mission de vérifier que les impacts du projet sur l'environnement sont acceptables.

environnementale

Le terrain est actuellement en friche. Le projet consiste à construire une ferme d'élevage de porcs sur une surface de 20 hectares. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Impact Environnemental. Cette commission a pour mission de vérifier que les impacts du projet sur l'environnement sont acceptables.



- Description Sommaire du Site

I – 1. Description des parcelles à défricher

▪ Localisation Géographique

La parcelle (cadastrée AO N°107) est située sur le territoire de la commune de Baillif, au lieu dit « Mont Val » (altitude 230 m à 310 m) elle s'étend sur une superficie totale de 20,1780 ha, dont 10,0487 ha concernés par le projet de défrichement.

▪ Nature du sol

Le sol est de type brun rouille à Halloysite caractéristique du sud de la Basse-Terre, avec une texture à dominante argileuse.

▪ Type de boisement

On trouve dans cette zone des formations de transition entre la forêt sèche ou xérophile et la forêt moyenne ou mésophile. La partie basse de la parcelle en bordure de la zone exploitée par M. DAMBAS est davantage constituée d'une forêt sèche qui cède la place à la forêt mésophile au fur et à mesure qu'on pénètre à l'intérieur de la parcelle.

La parcelle en question est couverte d'une végétation de forêt de transition entre la forêt sèche ou xérophile et le début de la forêt mésophile au sommet de la parcelle. On y observe d'une part en partie basse des espaces jamais cultivés et occupés par une végétation d'arbrussettes et de petits arbres (strate arborée et strate arbustive). Cette végétation est caractéristique des zones de 3 à 300 m d'altitude et Côte Sous le Vent. Sur ces sols volcaniques, on rencontre également le Savonnette, le Poirier, le Mapou gris, le Gommier rouge.

D'autre part, en partie haute, on y trouve une forêt dense et moyennement humide, intermédiaire entre la forêt xérophile et la forêt mésophile. Cette végétation est caractéristique des pentes du massif montagneux de la Basse-Terre, entre 300 et 500 m d'altitude et Côte Sous le Vent. On y trouve l'Acajou blanc, le bois doux chypre, en mélange avec des essences présentes également dans les forêts xérophiles ou hygrophiles.

▪ Relief

Cette parcelle se présente sous la forme d'une pente relativement prononcée avec une inclinaison Est-Ouest orientée vers la mer des Caraïbes. Au sommet de la parcelle, on trouve un plateau avec une légère pente.

▪ Présence de source ou de cours d'eau

Aucune source ou ni aucun cours d'eau ne sont présents sur la parcelle concernée par le défrichage. Cependant, en contrebas sur la partie agricole exploitée, on observe une source à faible débit qui traverse les parcelles maraichères.

I – 2. Description du site environnant

▪ Région naturelle où se situe le défrichage

La parcelle se situe entre les parcelles agricoles de M. DAMBAS Arsène plantées en cultures maraichères (à l'Ouest) et les zones à moyenne montagne (à l'Est).

Au Nord, se situent les parcelles de production en friches de la SCA de Mont Val, tandis qu'au Sud, on trouve d'anciennes bananeraies plus ou moins exploitées en maraichage.

En bref, dans l'environnement de la parcelle à défricher on peut constater que la forêt originelle est de moins en moins présente compte tenu de la proximité des propriétés agricoles plus ou moins mises en valeur.

▪ Climat régional

Le micro climat de cette zone se caractérise par :

- Une pluviométrie annuelle moyenne de 1,9 à 2,5 m de précipitations avec une sécheresse marquée dans cette zone de la côte sous le vent durant le premier semestre.
- Une température moyenne annuelle variant de 23 à 26 °C.

I – 3. Situation du terrain au regard de la réglementation

Plan d'Occupation des Sols

La parcelle concernée bénéficie d'un double classement (cf. Fiche Technique d'Urbanisme) :

- zone agricole **I NC** dans sa partie basse,
- zone **ND** (secteurs de risques naturels et secteurs à protéger en raison de la qualité du site) dans sa partie haute.

Parc National de la Guadeloupe

La parcelle en question ne se situe pas dans le périmètre immédiat du Parc National de la Guadeloupe. Par conséquent, elle n'est pas concernée par les différents niveaux de protection liés aux zones de proximité immédiate du parc.

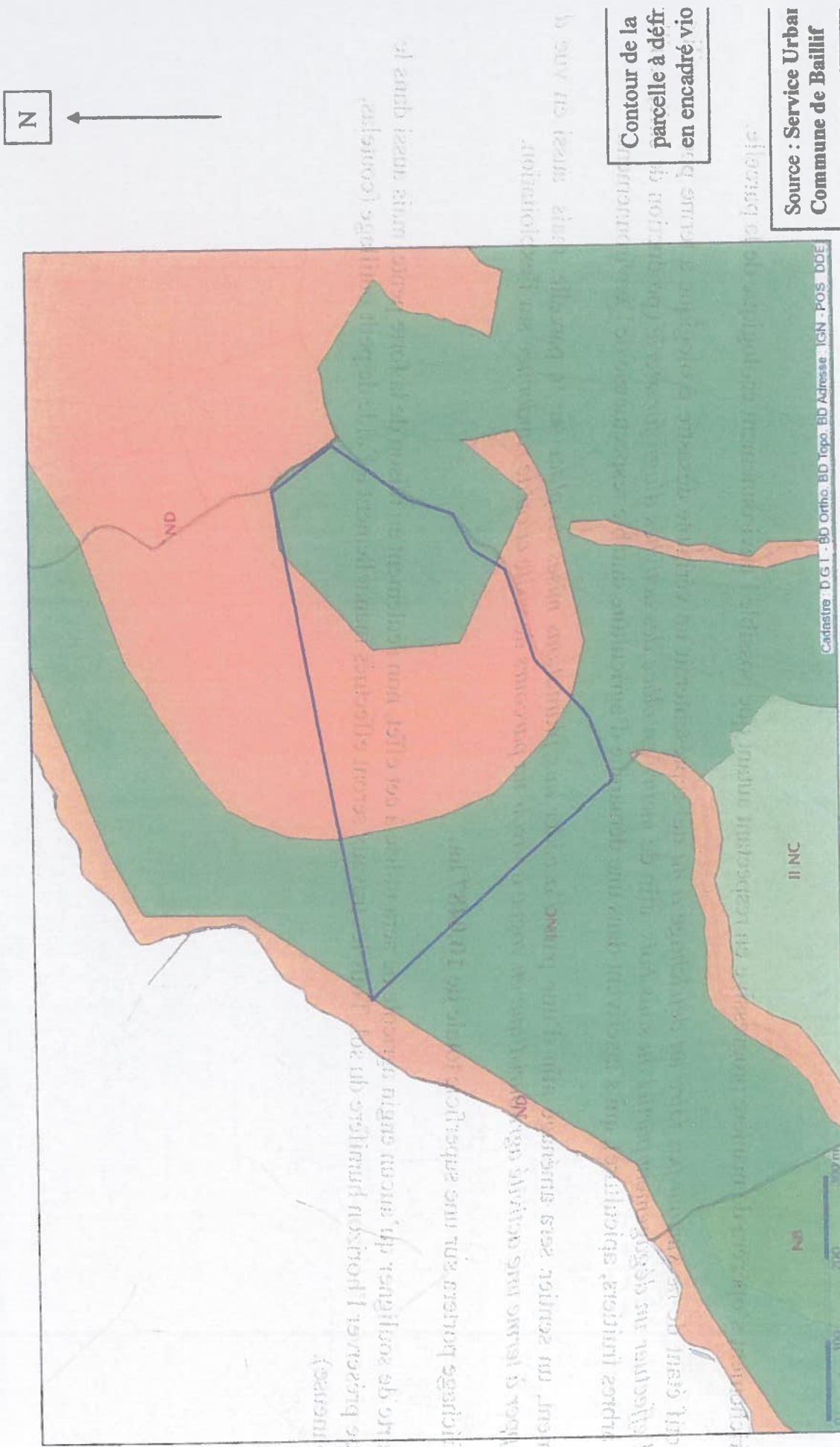
I – 5. Description du site

- Région agricole exploitée : on observe une zone agricole qui est exploitée par les agriculteurs locaux. Cette zone est exploitée en agriculture traditionnelle. C'est pourquoi on constate que les terres sont cultivées.
- Présence de sources : on ne constate pas la présence de sources.

Cette parcelle se situe dans une zone agricole exploitée. Cette zone est exploitée en agriculture traditionnelle. C'est pourquoi on constate que les terres sont cultivées.

Bois

■ **Plan occupation du sol - parcelle AO 107**



I - Conséquences du défrichement sur l'environnement

Commune de Bafinda
Zone : Zambie 01/01

Le défrichement s'opérera de manière progressive en respectant autant que possible l'environnement écologique de la parcelle.

L'objectif étant de ne surtout pas faire un défrichage à nu qui représenterait un véritable désastre écologique à terme pour ce milieu, mais d'effectuer un dégagement partiel du sous bois afin de mettre en place des activités d'agroforesterie (production de café, vanille, cacao, arbres fruitiers, apiculture), qui s'inscrivent dans une démarche d'agriculture durable respectueuse de l'environnement.

Également, un sentier sera aménagé afin d'une part d'accéder aux plantations mises en place sur la parcelle, mais aussi en vue de développer à terme une activité agritouristique en vogue à savoir un parcours de visite et/ou de randonnée sur l'exploitation.

Le défrichage portera sur une superficie totale de **10,0487 ha.**

Il importe de souligner qu'aucun engin agricole ne sera utilisé à cet effet, non seulement en raison de la forte pente, mais aussi dans le souci de préserver l'horizon humifère du sol. Tous les travaux seront effectués manuellement à l'aide de petit outillage (coutelas, ronçonneuse).



II – 1. Modification de l'environnement

- Manifestations micro-climatiques

Concernant les manifestations micro-climatiques liées au défrichement, seule la température, devrait légèrement augmenter en raison d'un ensoleillement plus important qui atteindra le couvert végétal moins dense.

- Sol, pédologie

La méthode de défrichement retenu (déboisement partiel du sous bois) permettra le maintien des horizons humifères du sol. En effet, une attention particulière sera portée au maintien de l'enracinement des arbres de grande taille.

- Eaux

Aucune modification ne sera portée sur le cours d'eau environnant à savoir la source de la parcelle en contrebas.

- Flore

La végétation naturelle ne sera pas détruite aux alentours de la zone de défrichement. De plus, les arbustes du sous bois feront simplement l'objet d'un éclaircissement, dans la mesure où une partie importante d'entre eux sera utilisée en tant que support végétal vivant pour la vanille notamment.

Les essences forestières majeures seront maintenues en l'état.

■ Faune

La faune ne devrait pas subir de dommage important compte tenu de la proximité immédiate de la forêt voisine qui sera valorisée en tant que refuge de la faune éventuellement perturbée par le déboisement. De plus, l'habitat de la faune présente (essentiellement d'avifaune) sera préservé sachant qu'aucun grand arbre ne sera supprimé.

■ Paysage, évolution de l'exploitation et de sa structure

L'exploitant tient à conserver en priorité la beauté naturelle du paysage qui constitue l'un des atouts majeurs de son environnement immédiat.

De surcroît, compte tenu de l'intérêt agritouristique du projet à venir, M. DAMBAS doit impérativement préserver cette ressource paysagère naturelle.

■ Nuisances sonores, visuelles, olfactives et respiratoires

Il n'y aura pas de nuisance sonore, olfactive et respiratoire à déplorer, car les activités pratiquées dans le cadre du projet ne génèrent aucune nuisance de ce type. D'autre part, il n'y a pas de voisin immédiat pour l'instant susceptible de générer de telles nuisances. Toutefois, le caractère enclavé de la zone d'implantation du projet, et l'éloignement des premières habitations lui confèrent visuellement une protection naturelle.

II – 2. Incidence sur les risques naturels

- Risque d'érosion

Le risque d'érosion sera peu important dans la mesure où la configuration actuelle (topographie, couvert végétal) de la parcelle sera maintenue en vue de préserver la protection naturelle contre les agents érosifs.

- Risque de glissement de terrain, d'éboulement

Il n'y aura pas de risque de glissement de terrain et d'éboulement directement liés au défrichement. En effet, le réseau racinaire principal lié aux grands arbres sera maintenu afin de jouer son rôle de stabilisateur des horizons du sol jusqu'à la roche mère.

- Risque d'inondation, d'assèchement des sources

Le risque d'inondation reste très peu probable compte tenu de la topographie pentue de la parcelle. Toutefois, s'il existait, il ne serait en aucun cas lié au défrichement de la parcelle.

Egalement, la nappe phréatique alimentant la source en contrebas sera préservée grâce au type de défrichage mis en œuvre.

- Risques de dégâts aux peuplements voisins

Le peuplement végétal voisin n'est absolument pas menacé directement par les travaux d'éclaircissement à mettre en œuvre sur la parcelle défrichée. Aucune colonisation végétale quelconque ne semble possible compte tenu du faible impact réalisé sur le milieu environnant. De plus, les peuplements voisins sont essentiellement constitués de forêt dégradée, ou de plantations légumières.

▪ Risques d'incendie

Il existe très peu de risque d'incendie de forêt dans ce milieu de forêt moyenne ou mésophile. Il ne sera pas fait recours au brûlage de la végétation pour les opérations de défrichage.

▪ Risque de dégradation de l'état phytosanitaire

Aucune culture n'a été mise en place sur cette parcelle de manière intensive, hormis de la banane d'exportation en partie basse depuis quelques décennies. Les futures pratiques agricoles à mettre en œuvre ne nécessiteront pas d'intervention phytosanitaire. Par conséquent l'état phytosanitaire originel de la plantation sera préservé.

▪ Risque de destruction de biotopes

Les pratiques culturales mises en œuvre sur la parcelle ne représentent aucun risque pour le biotope présent, dans la mesure où il ne sera pas modifié de manière significative.

• Biotopes de l'actuel site de l'ancien campement

Le biotope de l'actuel site de l'ancien campement est constitué de zones de forêt moyenne et de zones de forêt mésophile.

• Biotopes de l'ancien site de l'ancien campement

II - 5 - INCENDIE DE LA VÉGÉTATION

III – Mesures de compensations

TABLEAU EXHIBITIF				
Catégorie	Couleur	Quantité	Unité	Remarques
L'exploitant envisage de :	Vert	Mettre en place des arbres fruitiers sur les parties découvertes par le défrichage.		Couleur
		Maintenir les réserves boisées sur la parcelle		Couleur
		Aménager des accès à la parcelle (sentiers) sans modifier son environnement immédiat.		Couleur
		Réhabiliter les zones de forêt dégradée en bordure de la parcelle à défricher avec des essences locales		Couleur
		Installer des ruches en vue de favoriser la pollinisation des espèces florifères locales		Couleur
Mesures	Quantité	Couleur	Remarques	

— Arbre fruitier

Surfaces à défricher :

Surfaces boisées non à défricher : 10'042 m²

Surfaces totales : 30'130 m²

Exploitant : DAMBAZ VIZOU

Description sommaire du projet

Destination des terres agricoles défrichées

Destination des terrains après défrichage

Description sommaire du projet

Exploitant : DAMBAS Arsène

Surface Totale : 20,1780 ha

Surface mobilisée pour le défrichage : 10,0487 ha

Plantations envisagées :

– Arbres fruitiers

Mangue	Oranges	Citrons	Pamplemousses	Bananes
Sapotes	Abricots	Sapotilles	Pommes/Malacca	Pommes-Cannelle
Corossols	Papayes	Coco-Nains	Letchi	Carambole
Arbres à Pain	Tamarin	Mandarines	Goyaviers	Cerises
Pommes/Cajou	Cafés	Cacaos	Muscades	Ramboutan
LISTE NON EXHAUSTIVE				

- Autres espèces

Bois de rose	Zicaque grand bois	Acajou amer	Mahogany
Vanille	Poivrier	Jacquier	Bois côtelette
LISTE NON EXHAUSTIVE			

Projet agricole :

Le projet composant le concept, se décline autour de l'agro-foresterie :

- Plantation d'espèces fruitières et de cultures patrimoniales (café, vanille, cacao) adaptées au contexte pédo-climatique de la zone
- Mise en place d'un parcours pédestre dans la zone défrichée
- Développement d'animations autour de l'exploitation dans le cadre d'une ferme-découverte



Déclaration du demandeur


Je soussigné Monsieur DAMBAS Arsène déclare sur l'honneur, qu'à ma connaissance la parcelle AO 107, sur laquelle se situe m
propriété n'a pas été parcourue par un incendie durant les 15 années précédentes.

Je soussigné

Je soussigné

Je soussigné

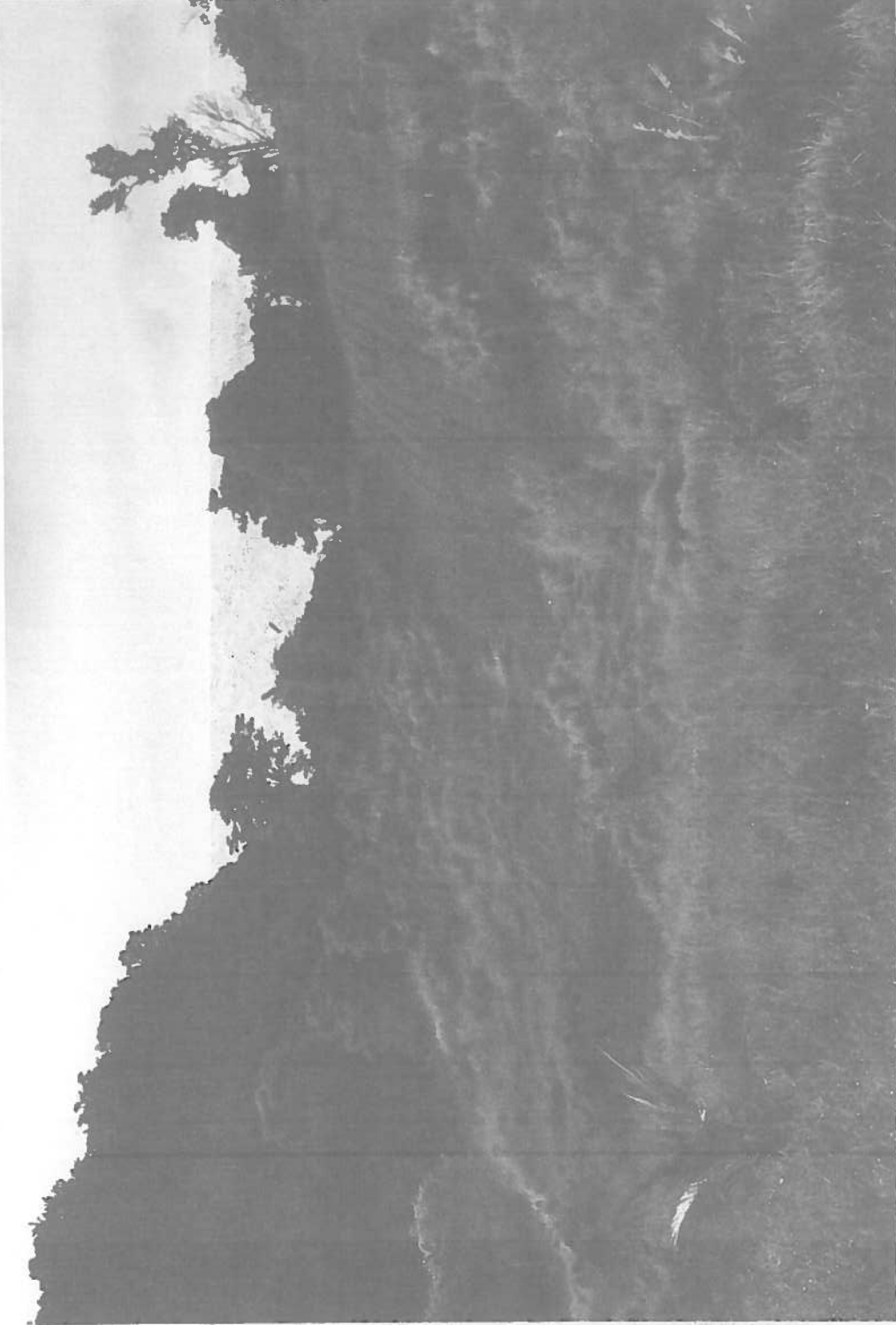
Baillif le 30.11.2012

DAMBAS Arsène 

TYPE NON EXHIBITIVE		
Bois de rose	Nicadine d'indig	Bois de rose
Bois de rose	Nicadine d'indig	Bois de rose

— Vierge sabbata

Parcelle maraichère au sud
de la parcelle à défricher



Parcelle maraichère
au sud de la parcelle à défricher



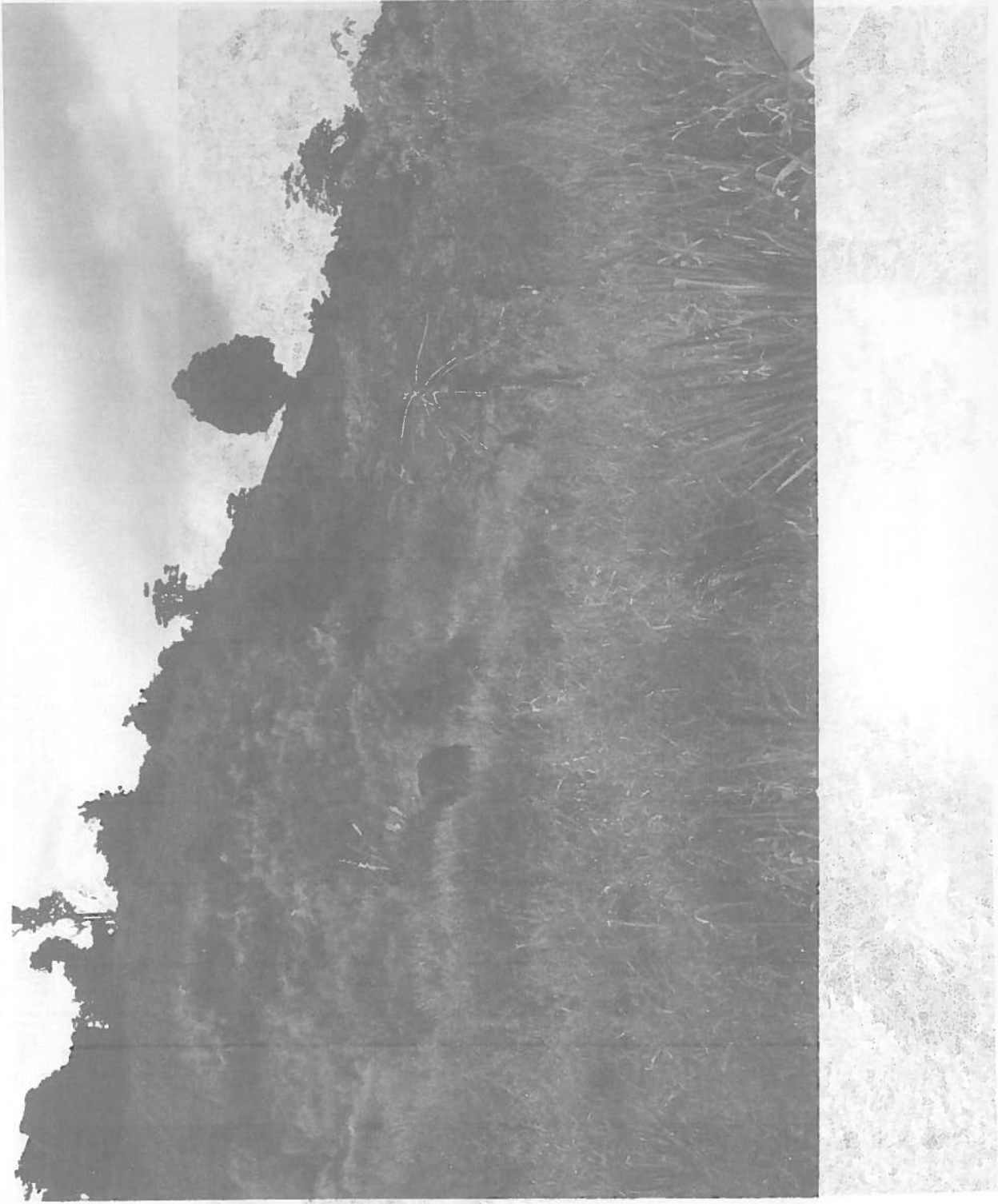
Parcelle plantée en maraichage
et verger à l'ouest de la
parcelle à défricher

de la parcelle à défricher
située à l'ouest de la



Parcelle maraîchère en
contrebas de la parcelle à
défricher

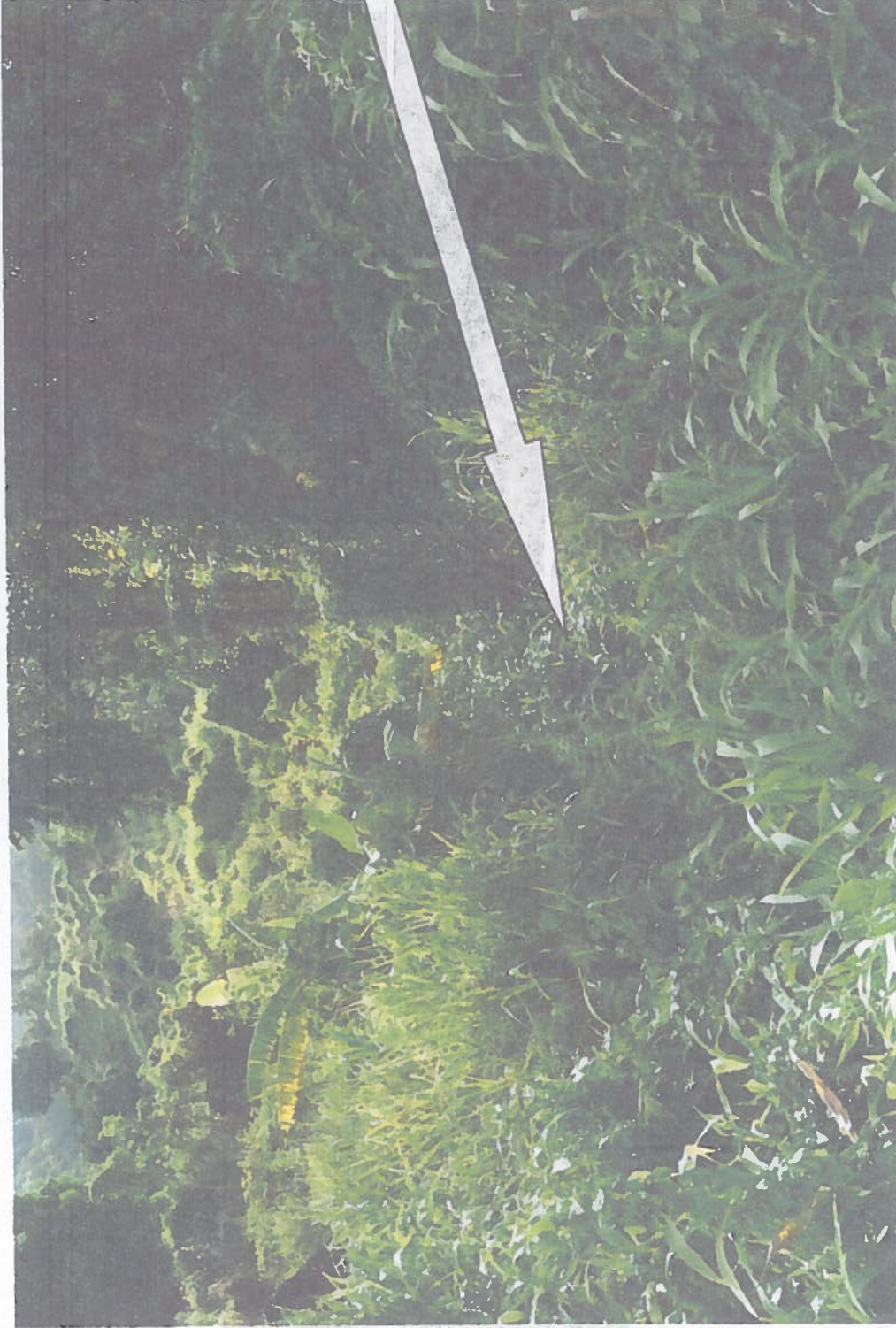
parcelle à
défricher
parcelle en
culture





Lisière en partie
basse de la
parcelle à
défricher

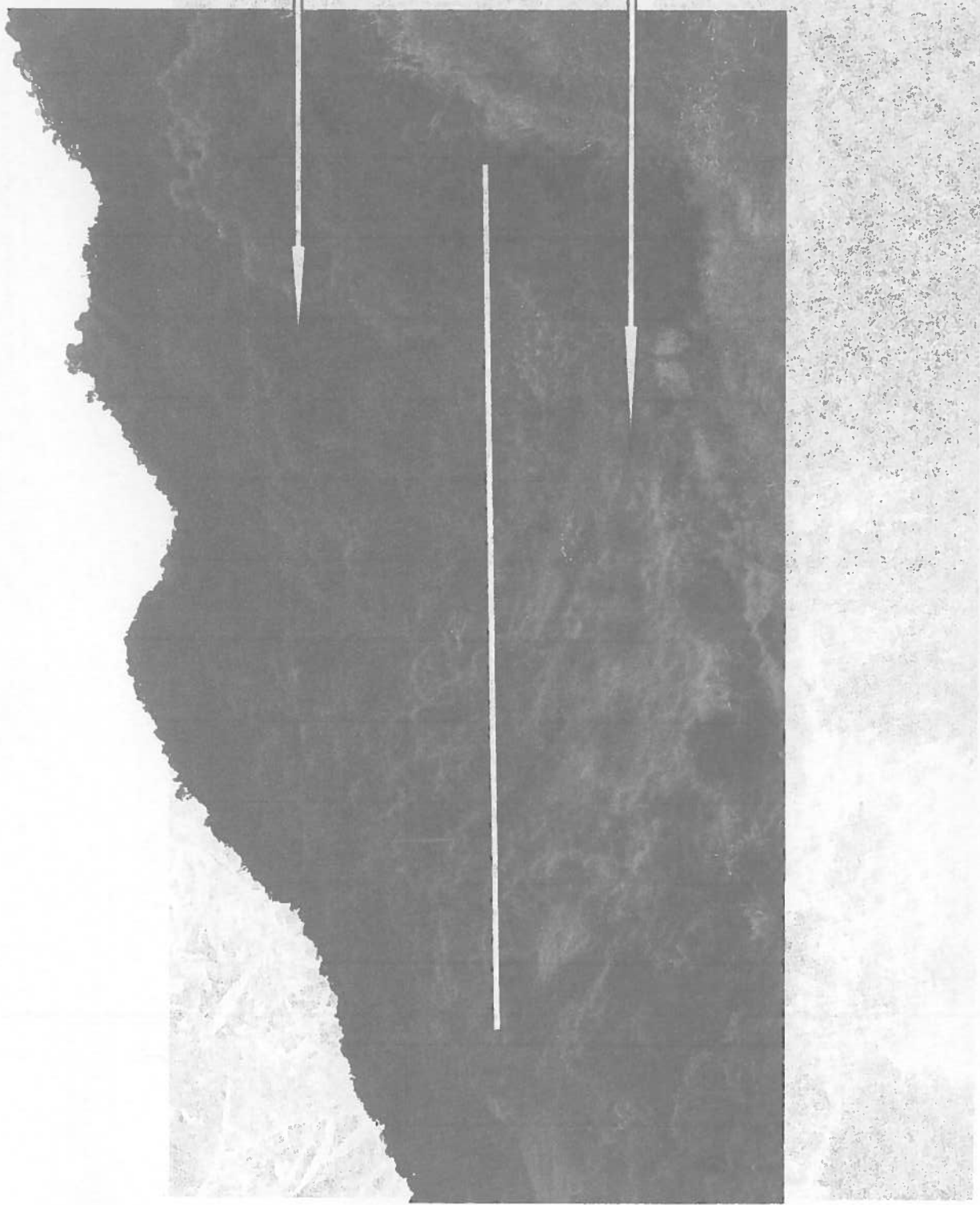
quelques
composites de la famille
Labiatae



Canal d'évacuation de l'eau de la source couvert par la végétation sur la partie cultivée

баньяны
баньяны

баньяны
баньяны



Partie haute à défricher

Partie basse cultivée en maraichage

que je trouve correcte bien je suis à disposition de l'air



Plants de banane issus de l'ancienne exploitation bananière en partie basse de la parcelle à défricher



de la base de la dérivée
partielle en base de
l'ensemble d'origine
l'ensemble de base de